

Déville'infos

magazine d'informations municipales

n°311 - janvier 2025



Dossier du mois

Déville en sécurité

INFOS PRATIQUES

► RENCONTRER VOS ÉLUS

Mirella Deloignon - Maire

Rendez-vous téléphonique le vendredi de 10h à 12h et **rencontre en présentiel** si nécessaire.
Inscription obligatoire.

Pour contacter un élu, se rapprocher du Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 - elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Permanence d'Annette Boutigny - Maire adjointe chargée des affaires sociales et des seniors

Permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 16h, après inscription.

► PERMANENCES ET CONSULTATIONS

À l'Hôtel de Ville

ADMR de la demi-lune

Permanence **le mardi** de 13h30 à 16h
02 32 93 90 90

AVEC (aide à domicile)

Permanence **le vendredi** de 13h30 à 16h30
09 70 19 29 93

Permanence juridique

le 2^e samedi de chaque mois, de 9h à 11h
sauf pendant les vacances scolaires
sur rendez-vous 02 32 82 34 80

À la maison de l'animation

3 rue Jules Ferry

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise

Accueil **les lundis et mercredis**
de 9h à 12h **sans rendez-vous**
02 32 82 50 10

► LES SERVICES MUNICIPAUX

À l'Hôtel de Ville

ACTES D'ÉTAT-CIVIL

02 32 82 34 80
etatcivil@mairie-deville-les-rouen.fr

FINANCES

02 32 82 35 74
finances@mairie-deville-les-rouen.fr

POPULATION* (carte d'identité/passeport, réservation de salles...)
02 32 82 34 80
population@mairie-deville-les-rouen.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accueil sur rendez-vous
du lundi au vendredi

Accueil téléphonique : 02 32 82 34 80
10h-12h / 14h-16h
ccas@mairie-deville-les-rouen.fr
(accueil fermé le mercredi matin)

JEUNESSE, ÉCOLES ET SPORTS*

02 32 82 35 70
jeunessesportecole@mairie-deville-les-rouen.fr

RESSOURCES HUMAINES

02 32 82 34 38
drh@mairie-deville-les-rouen.fr

POLICE MUNICIPALE

02 32 82 35 78
sur rendez-vous

URBANISME ET RÉGLEMENTATION*

02 32 82 34 91
urbanisme@mairie-deville-les-rouen.fr

Services extérieurs

ACCUEIL DE LOISIRS

1 rue Ferdinand Thiault
02 35 75 74 04

MAISON DES ARTS ET DE LA MUSIQUE*

16 rue des écoles
02 32 82 41 10
maison.arts@mairie-deville-les-rouen.fr

PISCINE MUNICIPALE CHRISTINE CARON

34A rue Jules Ferry
02 32 82 50 17
piscine@mairie-deville-les-rouen.fr

CENTRE CULTUREL VOLTAIRE

294 route de Dieppe
02 35 74 31 24
accueil.ccv@mairie-deville-les-rouen.fr

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

2 place François Mitterrand
02 32 82 35 76
mpe@mairie-deville-les-rouen.fr

RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES HORTENSIA »

82 rue Jules Ferry
02 35 76 85 50

INTENDANCE MUNICIPALE

avenue de la Clairette
02 35 75 37 40
restaurationcollective@mairie-deville-les-rouen.fr

MÉDIATHÈQUE ANNE FRANK

2 place François Mitterrand
02 32 82 52 22
media.af@mairie-deville-les-rouen.fr

SERVICES TECHNIQUES

23 rue Emile Bataille
02 32 82 12 00
servicestechniques@mairie-deville-les-rouen.fr

***Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne avec ces services sur notre site www.deville-les-rouen.fr !**



LE MOT DU MAIRE

Très bonne année à toutes et à tous !

Pour cette nouvelle année 2025, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à chacun et chacune d'entre vous, à vos familles et à vos proches une bonne et heureuse année !

Des vœux de santé avant tout : la santé est notre plus grande richesse et la seule qui compte vraiment. Toutes mes pensées se tournent vers celles et ceux qui se battent pour gagner un combat contre la maladie ou contre la précarité.

J'adresse mes vœux de réussite à nos associations, nos entreprises, nos commerçants qui constituent les forces vives de notre commune.

Le contexte mondial de l'année 2024, avec les conflits qui touchent différentes parties du monde, le terrorisme, l'obscurantisme, la violence envers les femmes mais aussi vis à vis de tout citoyen ainsi que les plus démunis, nous apporte de nombreuses sources d'affliction.

En cette période d'incertitude, sachez que la commune est et sera à vos côtés autant qu'elle le peut !

Nous sommes attentifs à conserver nos bons équilibres financiers car c'est la condition essentielle pour agir pour vous.

Qu'en 2025, **la liberté, l'égalité, la fraternité et la solidarité** soient au cœur de nos engagements pour bâtir au quotidien, dans les responsabilités qui sont les nôtres, cette société que nous aspirons tous.

« *Le succès est un chemin que la patience et la persévérance rendent accessibles.* »

Très bonne année 2025 !

Bien chaleureusement,

Mirella Deloignon
Maire de Déville lès Rouen



L'HÔTEL DE VILLE

1 place François Mitterrand, BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
02 32 82 34 80 / 02 35 76 35 21 (fax)

Du lundi au jeudi : 8h30-12h30, 13h30-17h

Le vendredi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

PERMANENCE D'ACCUEIL POUR LES CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

aux horaires de l'Hôtel de Ville et le samedi de 9h à 12h
(sauf juillet et août)

RESTONS CONNECTÉS !



Facebook



Site web



Plateforme citoyenne

Déville'infos - journal mensuel d'informations municipales

Directrice de la Publication **Mirella Deloignon** - Rédacteur en Chef et mise en page **Élise Déniel** - Rédaction **Élise Déniel** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen, Adobe Stock** - Prises de vues **Sophie Hébert, Élise Déniel** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Nathalie Compérot** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - Le journal Déville'infos est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

L'INFO DU MOIS



Concours de dessin de Noël : les votes sont lancés sur la plateforme citoyenne

Nous avons récupéré vos beaux dessins et nous tenons à vous remercier de votre collaboration. Ils sont désormais exposés sur notre plateforme citoyenne www.jeparticipe.deville-les-rouen.fr. Vous pouvez voter anonymement pour vos 10 dessins préférés (2 par catégorie). Les gagnants seront mis en avant sur nos réseaux. Nous comptons sur votre mobilisation !

DISTRIBUTION DES SACS DE COLLECTE

Comme chaque année, les agents de la Métropole sillonnent les communes pour distribuer des sacs de collecte de déchets recyclables et des sacs verts. N'oubliez pas d'apporter un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

- **mercredi 22 janvier de 9h à 19h**

et **jeudi 23 janvier de 14h à 19h**

parking de Carrefour market, rue de la République

- **vendredi 24 janvier de 14h à 19h**

parking de la halle du pont roulant, rue Jean Richard

- **lundi 27, mardi 28 janvier de 14h à 19h**

et **mercredi 29 janvier de 9h à 19h**

parking du gymnase Guynemer, route de Dieppe

RAPPEL SUR L'ENTRETIEN DES HAIES ET DES HERBES DEVANT SA PROPRIÉTÉ AUX ABORDS DES TROTTOIRS

Lors de la présence d'une haie, la question se pose, qui doit entretenir quoi ? **Si elle est mitoyenne entre deux jardins**, chacun doit élaguer son côté. Si elle est **plantée sur une seule parcelle**, c'est le propriétaire de celle-ci qui doit l'entretenir. Une haie **plantée côté route** doit être entretenue également par son propriétaire pour laisser suffisamment de place et de visibilité sur le trottoir.

Rappelez-vous également que **l'entretien du trottoir**, entre le logement et le caniveau, appartient à la personne qui habite ce logement ! Dans le cas des immeubles, c'est au syndicat de copropriété de s'en acquitter.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE

Traditionnellement, le dernier conseil de l'année est consacré à la présentation des **orientations budgétaires** pour l'année suivante.

En ce temps de rigueur budgétaire et d'incertitude au niveau national et dans un environnement mondial où les guerres sont toujours de plus en plus présentes et aux portes de l'Europe, la construction de notre budget communal est fortement impacté. Nous recevons moins de recettes de l'état avec la diminution du FCTVA (fond de compensation de la TVA), moins de subventions de la Région et du Département qui sont eux aussi soumis à la rigueur, une forte diminution du fond vert et toujours une grande incertitude sur le cours des énergies (gaz, électricité, pétrole).

Depuis 2020, notre facture d'électricité a été multipliée par 3. Tous ces éléments expliquent les raisons pour lesquelles notre budget est placé sous le signe de la rigueur.

Comme cela est fait depuis 1995, Madame le Maire a proposé de ne pas **augmenter le poids de la fiscalité communale** pour les Dévillois.

Nous avons proposé de **maintenir les tarifs des services** de la vie courante sous le niveau de l'inflation, de **maintenir les subventions** aux associations. Tout cela oblige la commune à gérer de manière prudentielle, respectueuse et sans emprunt. Nous venons d'adopter une **charte pour un accueil de loisirs inclusif** afin de garantir un accès équitable à tous nos enfants, y compris ceux en situation de handicap.

Lors de ce conseil, nous avons **signé et renouvelé un certain nombre de conventions** permettant d'assurer la gestion et le fonctionnement de la commune au quotidien (avec le centre de gestion 76, service de fourrière...).

Sidonie Bilger

► Artiste en résidence
au Logis



LE MOT DE SIDONIE

"J'ai commencé à peindre dès mon plus jeune âge. Avec mon père, nous peignons des animaux, des paysages... Naturellement, j'ai choisi des études dans le domaine de l'art : arts appliqués tout d'abord puis beaux arts à Lyon et en Allemagne.

N'hésitez pas à passer me voir au Logis pour discuter et observer l'avancée du projet ! Je trouve cela important de pouvoir montrer mon métier aux gens, qu'ils entament une réflexion sur les images qu'ils voient. "

► SON PROJET :

Sidonie Bilger a intégré le Logis le mois dernier dans le cadre d'une résidence. Dès son arrivée, elle a voulu s'imprégner de l'histoire et du paysage dévillois. L'industrie, les cours d'eau qui traverse la ville, la Vallée du Cailly, les anecdotes de différents historiens et habitants... Voilà ses inspirations pour le projet qu'elle mène.

Sur le thème d'un carnaval, Sidonie Bilger produit une série de dessins mettant en avant, entre autre, des parties de l'histoire de la région, le travail des femmes en usine, les tenues d'époque, des objets...

Un projet en collaboration avec les écoles permettra aux enfants de comprendre le travail de Sidonie. Ils participeront activement lors d'ateliers à la conception d'une grande fresque collective. Elle sera ensuite exposée, permettant aux petits artistes d'apprécier le travail accompli !

Pour tout renseignement :

sidoniebilger.wordpress.com Le Logis
bilger.sidonie@gmail.com 346 route de Dieppe

Muryel Mauger

► Nouvelle présidente
de L'ALDM Football



LE MOT DE MURIEL

" Je suis au sein de l'Amicale Laïque Déville Maromme depuis plus de 30 ans. Auparavant, mon père en avait été le président. J'ai récemment été élue présidente après avoir été trésorière pendant 5 ans. Pendant toute mon enfance, ce club a fait partie de ma vie. Et tout naturellement mes deux garçons l'ont intégré et comptent à leurs palmarès 4 coupes de Normandie dans diverses catégories. Ma sœur a aussi fait partie de la première équipe féminine de l'association."

► SON ACTIVITÉ :

L'association a été créée en 1921. L'Amicale Laïque Déville Maromme est née de la fusion de l'ALM et de L'ALD en 1961.

Actuellement, le club est composé de 550 licenciés, allant de la catégorie "Baby foot" à "Vétérans" et l'équipe s'efforce également de développer le football féminin.

Depuis deux ans, l'ALDM a intégré une équipe football adapté qui leur a permis d'obtenir le label "Sport Handicap". Toutes leurs équipes opèrent au niveau régional ou départemental.

Le club met particulièrement l'accent sur la formation des jeunes. Par le passé, ses équipes cadet et seniors 1 ont joué au niveau national.

Nous souhaitons une saison pleine de succès pour le club et ses joueuses !

Pour tout renseignement :

Muryel Mauger
06 19 08 55 15

VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE ? C'EST GRATUIT !

Vous êtes nouveaux commerçant(e)s, professionnel(le)s de santé, sportif(ves), bénévoles, habitant(e)s ou une association et souhaitez mettre en avant votre activité ?

Pour apparaître dans cette rubrique, **merci de prendre contact avec le service communication** à communication@mairie-deville-les-rouen.fr en précisant votre nom, adresse, profession, parcours et coordonnées de contact.



DÉVILLE EN SÉCURITÉ

La police municipale de la ville œuvre chaque jour pour la sécurité et la tranquillité des dévillois. La commune a mis en place des mesures de sécurité pour améliorer la qualité de vie de ses habitants.

LA VIDÉOPROTECTION



OBJECTIFS

- prévenir les incivilités et infractions
- aider à la résolution d'enquêtes en cas d'incident
- apporter un sentiment de sécurité

Voté au conseil municipal du mois de mars 2021, ce projet de grande envergure visait à installer plusieurs caméras dans des emplacements stratégiques de la ville. La municipalité s'est engagée à mettre en œuvre un dispositif de vidéoprotection respectueux des obligations législatives mais également protecteur des libertés fondamentales des citoyens. En effet, les vidéos sont conservées pour une durée maximale d'un mois. Au delà de ce délai, l'enregistrement est détruit, sauf s'il est utilisé dans le cadre d'une enquête en cours. Les zones privées sont masquées et les vidéos ne sont visionnées que par les agents assermentés de la police municipale.

Le projet a été découpé en trois phases. La dernière a débuté en 2024 et se terminera cette année avec l'installation des 3 caméras restantes qui complèteront les 44 déjà en fonctionnement.

47

caméras au total sur la commune en 2025

32

vidéos utilisées dans le cadre d'une enquête depuis 2022

378 744€

de dépenses pour les trois phases

174 304€

de subventions par l'État, la Métropole et Le Département

LA SÉCURITÉ DES ÉCOLES



POUR TRAVERSER LA ROUTE EN SÉCURITÉ

Dans le cadre de l'engagement de la municipalité pour assurer la sécurité des élèves et renforcer la tranquillité des parents, il a été décidé de placer des agents aux abords de certains établissements scolaires dès ce début d'année 2025 pour aider les enfants à traverser la route en toute sécurité. Ces agents ont été formés par la police municipale et disposent tous d'équipements de protection individuelle (gilet de sécurité école, raquette «stop» et un poncho pour les journées pluvieuses).

UNE ROUTE PLUS SÛRE

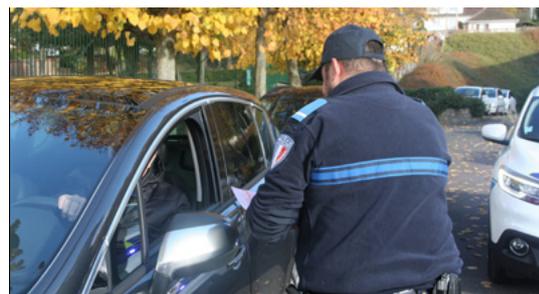


Les équipes municipales ont également travaillé sur un projet pour chaque école. L'année dernière, des aménagements ont été faits devant l'école Bitschner pour sécuriser la sortie et la rentrée des classes. À Crétau, des arceaux à vélo ont été installés pour les ranger en toute sécurité. Il a été demandé à la Métropole certains marquages manquants comme des passages piétons autour de l'école Léon Blum et devant Andersen. La route en sens unique au niveau de l'école Jean-Jacques Rousseau a amélioré la sécurité des enfants déposés par leurs parents et fluidifié la circulation le matin.

L'école Georges Charpak, construite plus récemment, dispose déjà des aménagements nécessaires pour la sécurité des enfants (feu tricolore, passage piéton, dépose-minute, et ralentisseur sur la route).

DANS LA PEAU D'UN POLICIER MUNICIPAL

Chaque jour, ils jouent un rôle essentiel dans la vie de la commune. Leur présence rassure et leurs actions contribuent à maintenir le bon ordre et le bien-être des citoyens. Quand on est dans la police municipale, aucune journée ne se ressemble ! Quelles sont leurs missions ?



1. VEILLER À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Les policiers municipaux patrouillent en ville pour prévenir les incivilités comme le dépôt d'immondices, les tags ou les nuisances sonores. Ils sont amenés à désamorcer différents types de conflits et interviennent en cas de troubles à l'ordre public. Leur présence visible dans les rues dissuade les comportements à risque. La police municipale lutte également contre les addictions : elle verbalise les consommations d'alcool sur le domaine public et, avec la Police Nationale, la consommation et la détention de stupéfiants.

2. LUTTER CONTRE LA VIOLENCE ROUTIÈRE

Les agents s'assurent que les voies piétonnes (passages piétons, trottoirs) sont respectées et interviennent contre les voitures épaves en les mettant en fourrière dès que cela est possible. Les conduites dangereuses font l'objet d'interpellations (téléphone, non port de ceinture, non port de casque, circulation sur voie de bus...). Des contrôles combinés d'alcoolémie et de stupéfiant sont organisés plusieurs fois par an avec les services de sécurité de l'État.

3. ASSURER UNE PRÉSENCE DE PROXIMITÉ

Les agents sont amenés à surveiller les établissements scolaires, notamment pendant la sortie des classes. Les patrouilles sont régulières à pied, à vélo ou en voiture pour dialoguer avec les habitants et recueillir leurs préoccupations. L'opération tranquillité vacances permet aux dévillois.es de partir de chez eux en assurant une surveillance régulière de leur domicile.

4. FAIRE RESPECTER LES ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Le service s'occupe également de faire respecter tous les arrêtés pris par Madame le Maire (circulation, manifestations, travaux...).

5. DÉLIVRER DES PERMIS DE DÉTENTION

La police municipale s'occupe de la délivrance des permis de détention des chiens considérés dangereux (catégorie 1 et 2) et s'occupe du suivi des chiens mordeurs.

Renseignements : 02 32 82 35 78

Les coulisses de l'entretien d'une piscine

Vous êtes-vous déjà demandé.e ce qui se passait dans les coulisses d'une piscine municipale ? C'est ce que l'on vous propose de découvrir ce mois-ci à la piscine municipale Christine Caron !

1. Une eau filtrée

Chaque bassin a son propre circuit de filtrage. L'eau utilisée est pompée à travers un système de filtrage d'abord grossier pour éliminer les impuretés les plus volumineuses. Notre piscine utilise une filtration à billes de verre qui a de nombreux avantages : la surface et la capacité autonettoyante des billes de verre limitent le développement de bactérie. Le traitement de l'eau est donc plus efficace et permet une eau de baignade de meilleure qualité.

2. Un traitement chimique

Le chlore est un élément chimique utilisé pour désinfecter l'eau des bassins. Il va "avalier" les bactéries susceptibles de transmettre des maladies.

3. Un contrôle quotidien

Les techniciens vérifient deux fois par jour la qualité de l'eau. À l'aide de tableaux numériques, ils peuvent ajuster le pH de l'eau pour qu'il demeure dans une plage de 7.2 à 7.6, mais aussi mesurer le taux de chlore dans l'eau et l'ajuster si nécessaire.

4. Un nettoyage tout au long de la journée

Les agents communaux en charge de l'entretien des locaux sont mobilisés pour garder le bâtiment le plus propre possible. Avant et après les horaires d'ouverture au public, les zones accueillant les baigneurs.euses et la zone du personnel sont nettoyées et désinfectées. Durant la journée, les agents entretiennent régulièrement les endroits les plus utilisés.

Les maîtres-nageurs nettoient chaque semaine le matériel pédagogique et plus régulièrement les locaux de stockage du matériel.

Un prestataire extérieur se charge de la propreté des plages, des bassins et des baies vitrées.

5. Renouvellement de l'eau

Les bassins sont en circuit fermé, l'eau est filtrée et nettoyée. Néanmoins, il est nécessaire d'injecter périodiquement de l'eau fraîche pour maintenir une bonne qualité globale.

6. Une surveillance règlementée

La qualité de l'eau doit respecter des normes strictes fixées par les autorités sanitaires. Un laboratoire indépendant mandaté par l'Agence Régionale de Santé est susceptible de passer plusieurs fois par an pour faire un contrôle, notamment bactériologique et vérifier la conformité du dispositif.

Le chlore est produit sur place !

Une machine permet de créer du chlore sur place en ne manipulant que du sel ! Le système mélange ce sel avec de l'hydrogène et de l'électricité, ce qui permet de ne manipuler aucune substance toxique. Cette machine permet de contrôler précisément la quantité de chlore dans l'eau à l'aide d'un affichage numérique.



LES TRIBUNES

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité) **Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.**

Groupe de la majorité « Agir ensemble pour Déville »

Les associations sont au cœur de notre commune.

Elles renforcent le lien social, offrent des services essentiels et participent activement au rayonnement de la ville. Sport, culture, solidarité ou environnement, elles favorisent l'épanouissement de tous.

Les **subventions constituent un soutien crucial** : elles financent projets, matériels, personnels et formations des bénévoles, garantissant continuité et innovation.

Déville soutient ses associations par la **mise à disposition de locaux**, la **prise en charge de dépenses énergétiques** et l'**aide logistique** pour leurs événements.

Sans ce soutien, beaucoup ne pourraient remplir leur mission, fragilisant leur impact. Aider nos associations, c'est investir dans un avenir solidaire et inclusif.

Ces aides sont un véritable investissement dans le bien-être collectif, le dynamisme local et la qualité de vie. Contrairement à d'autres communes, **nous réaffirmons notre engagement et maintenons ces subventions.**

Groupe d'opposition « Réveillons Déville »

Nouveau centre culturel : pour quoi faire ?

Il y a quelques mois, la majorité annonçait par communiqué la construction d'un nouveau centre culturel sur le site de l'ancienne piscine municipale.

Pour nous qui demandons une rénovation urgente du Centre Culturel Voltaire (CCV), la surprise n'en demeurerait pas moins une bonne nouvelle !

Cette annonce s'accompagnait de la reprise en main de la programmation du CCV à la suite de la fin du partenariat avec l'Expansion artistique et le Théâtre Charles Dullin.

Après un an, cette régie est **marquée par une faible fréquentation du public et un déficit budgétaire important**. Questionnée par nos soins, la majorité évoque un renforcement de la communication autour de la programmation en 2025 pour y remédier. Bonne nouvelle.

En revanche, **aucune indication ne nous a été donnée sur la définition d'un projet culturel** pour le nouveau centre. Comment remplir un édifice de capacité supérieure sans véritable réflexion autour de son usage. C'est inquiétant.

ÉTAT-CIVIL

OCTOBRE 2024

MARIAGE

VALLEE Hervé et DURIEU Géraldine
DORE Clément et BERTIN Justine
HIS Jean-François et BOISSAY Sandrine

CONDOLÉANCES

NOUVELOT Jacques
BEN MOUSSA Tahar
SORTAMBOSC épouse LIMARE Marie-Claude
JUQUIN Roger
OCTAU veuve RENAUX Denise
LANGLOIS épouse YON Patricia
FOURNIER Jacquy

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous souhaitez partir l'esprit tranquille ?
La Police Municipale veille sur votre domicile !

Inscrivez-vous par téléphone une semaine
avant votre départ au 02 32 82 35 78



Renseignements
sur www.deville-les-rouen.fr



L'AGENDA DU MOIS

MUNICIPAL CULTUREL SPORTIF
ASSOCIATIF AUTRE

MERCREDI 8 JANVIER - 15H

RENCONTRE AROUND DES CONTES

"Écoute, voir"

médiathèque Anne Frank

VENDREDI 10 JANVIER - 15H30

GALETTE DES ROIS de la structure collective de la MPE

maison de la petite enfance

VENDREDI 10 JANVIER - 18H

CONCERT de Duo Bilongo dans le cadre des musicales

médiathèque Anne Frank

SAMEDI 11 JANVIER - 11H

SAINTE BARBE des sapeurs-pompiers

salle municipale "le Cailly"

DIMANCHE 12 JANVIER - 16H30

CONCERT du nouvel an de l'orchestre symphonique de Déville*

centre culturel Voltaire

DU 14 JANVIER AU 22 FÉVRIER

EXPOSITION "la reconstruction en Seine-Maritime et à Déville lès Rouen"

INAUGURATION samedi 18 janvier - 16h

médiathèque Anne Frank

MARDI 14 JANVIER - 20H

CONCERT de Café Com Pão*

centre culturel Voltaire

MERCREDI 15 JANVIER - 11H

LABO CRÉATIF - enfants

médiathèque Anne Frank

MERCREDI 15 JANVIER - 18H30

CÉRÉMONIE DES VOEUX aux corps constitués, associations et habitants

salles municipales rue Jules Ferry

VENDREDI 17 JANVIER - 18H

"CONTES ET CHANTS"

avec Jeane Herrington

médiathèque Anne Frank

SAMEDI 18 JANVIER - 15H

GALETTE OFFERTE aux aînés par la commune

centre culturel Voltaire

DU 22 AU 29 JANVIER

DISTRIBUTION des sacs de collecte de déchets

voir p.4

MERCREDI 22 JANVIER - 18H

REMISE DU CHÈQUE DU TÉLÉTHON

salle du conseil de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 25 JANVIER - 20H30

CONCERT de Jean-Marc Sauvagnargues

"Ton piano danse toujours!"*

centre culturel Voltaire

JEUDI 30 JANVIER - 18H

CONSEIL MUNICIPAL

salle du conseil de l'Hôtel de Ville

VENDREDI 31 JANVIER - 20H

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

"Lucien et les arpettes!"*

centre culturel Voltaire

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER - 14H30

CAFÉ PATRIMOINE sur le thème de la reconstruction, proposé par le service patrimoine de la Métropole Rouen Normandie

médiathèque Anne Frank

VENDREDI 7 FÉVRIER - 20H

CONCERT de Léonor Stirman*

centre culturel Voltaire

**Spectacles avec billetterie*



QR code vers la programmation 2025 du centre culturel Voltaire

Les "Nuits de la lecture", savez-vous ce que c'est ?



Encourager la lecture et favoriser le plaisir de lire, tels sont les objectifs affichés des « Nuits de la lecture », créées en 2017 par le Ministère de la culture et organisées par le centre national du livre.

Cette manifestation invite les Français.es durant plusieurs soirées à venir découvrir de nombreux événements et activités autour d'une thématique.

Les 9^e Nuits de la lecture se tiendront du 23 au 26 janvier 2025 au cours de quatre soirées. Le public sera invité à se réunir à l'occasion de milliers d'événements autour du thème des patrimoines.

PROGRAMME À LA MÉDIATHÈQUE ANNE FRANK

VENDREDI 24 JANVIER À 18H

Lecture à voix haute par l'association « Le Lire et Le Dire ».

Une lecture d'extraits du livre de Judith Perrignon, "Victor Hugo vient de mourir", sera l'occasion de célébrer le grand écrivain et le patrimoine littéraire qu'il nous a légué.

SAMEDI 25 JANVIER À 18H

Heure du conte avec l'association « Lire et Faire Lire ».

Le conte dans sa dimension traditionnelle ou moderne sera l'occasion de partager un moment convivial et intergénérationnel avec vos enfants.

LES P'TITES INFOS À NOTER



Rappel des aides communales

Bourses communales :
du 1^{er} janvier au 28 février 2025

Aides familles nombreuses :
du 1^{er} au 31 janvier 2025

Fournir le dossier complet au CCAS par mail à ccas@mairie-deville-les-rouen.fr ou en le déposant à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

Recensement de l'INSEE

Le recensement de la population de la ville va avoir lieu entre le **16 janvier 2025** et le **22 février 2025**. L'ensemble de la population ne se fait pas recenser. Les habitants concernés seront informés par un courrier.

Cette année, trois agents recenseurs : Madame Hébert, Madame Piquot et Monsieur Peronne.

Merci de leur réserver un bon accueil !

Collecte des sapins de Noël

La Métropole Rouen Normandie reconduit la collecte des sapins après les fêtes de fin d'année. Elle est fixée au **lundi 13 janvier**.

Déposez votre sapin la veille dans les **emplacements dédiés** (place du marché, place Bérégovoy, rue de Fontenelle).

Renseignements 0 800 021 021

Retrouvez toutes les photos
sur le site de la Ville !

GALERIE PHOTOS

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL



TÉLÉTHON 2024



FÊTONS NOËL À DÉVILLE !



JOURNÉE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD



SPECTACLE DE NOËL DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE



Mirella Deloignon, Maire,
les élus et les personnels municipaux
vous souhaitent une bonne et heureuse année

2025
Meilleurs vœux

